

INSCRIPTION
RAPIDE
02 85 52 69 55
laurie@hairbusiness.fr

OMBRE HAIR sur modèles



Maîtrisez les techniques qui ✓ 4 novembre à NANTES
feront de vous le coloriste
du moment !

URBAN CUT



Développez votre créativité ✓ 18 novembre à NANTES
en coupe : 1 journée pour
s'approcher de l'excellence !

BAR À CHIGNONS



Devenez l'expert
des chignons qui allient
"rentabilité" et "créativité" ✓ 18 novembre à NIORT
✓ 25 novembre à NANTES **COMPLET**

BOOSTER SA REVENTE EN SALON DE COIFFURE



Développez votre talent
à la revente ✓ 25 novembre à NANTES
✓ 2 décembre à NANTES **COMPLET**



Établissez **dès à présent** votre plan de formation pour 2019

- Optimisez vos cotisations AGEFOS
- Augmentez les compétences de vos collaborateurs
- Répondez à vos obligations sociales

*participation indicative sous réserve du financement par AGEFOS et FAFCEA

Salarié
74€^{HT}
stage 1 jour

Artisan
74€^{HT}
stage 1 jour

STAGE 1 j STAGE 2 js

Prix du stage	249€ HT 298,80€ TTC	498€ HT 597,60€ TTC
Coût du stage / salarié* après financement des AGEFOS	74€ HT 88,80€ TTC	148€ HT 177,60€ TTC
Coût du stage / artisan* après financement du FAFCEA 2 formations finançables par an et dans la limite de 50 heures par an	74€ HT	148€ HT

*participation indicative sous réserve du financement par AGEFOS et FAFCEA

Vous côchez de manière obligatoire tous les ans à un organisme de formation (Agefos...) vous auriez tort de ne pas profiter du fond de financement disponible pour vous former ! (cf conditions et modalités dans la limite des fonds disponibles)

BON À SAVOIR : Les jeunes en Contrat de Professionnalisation tout comme les autres salariés en CDI, CDD, en CUI, ... bénéficient d'actions relevant du plan de formation de l'entreprise qui les emploie. Par conséquent, les jeunes en Contrat de Professionnalisation bénéficient légalement des dispositions applicables à l'ensemble des salariés de l'entreprise et peuvent réaliser des formations éligibles à une prise en charge Agefos au titre du plan de formation.

Les chefs d'entreprise peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation continue sous réserve d'avoir opté pour le régime réel (micro-entreprise et auto-entrepreneur en sont exclus).



HAIRACADÉMIE
S'OCUPE DE TOUT
NOUS SIMPLIFIONS VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES ET GÉRONS
VOS DOSSIERS DE FINANCEMENT.



SUIVEZ-NOUS SUR  ET 
ET NOTRE SITE www.hairacademie.fr